

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## # 02

### PROCÈS-VERBAL (Adopté): 25 FÉVRIER 2009

**109 personnes** ont signé les listes de présence lorsque l'Assemblée générale s'ouvre à 15h30

#### 0.0 Procédures

François-Olivier Cérat (Sciences humaines – Actions Sociales et Média) propose l'ouverture **de l'Assemblée générale de ce 25 février 2009**

Héloïse Lanouette (Sciences humaines – Questions internationales) appuie

Adoptée à l'unanimité

#### 0.1 Praesidium

Mathilde Létourneau (Sciences humaines – Questions internationales) propose **Jaouad Laarousi comme présidente et Xavier Dandavino comme secrétaire**

Julien Lévesque (Génie mécanique) appuie

Adoptée à l'unanimité

#### 0.2 Procès Verbal

Héloïse Lanouette (Sciences humaines – Questions internationales) propose **d'adopter le procès-verbal suivant :**

##### 0.2.1 **H09-01 : 04 février 2009**

Julien Lévesque (Génie mécanique) appuie.

Adoptée à l'unanimité

#### 0.3 Suite du procès-verbal

R.A.S.

#### 0.4 Ordre du jour

Héloïse Lanouette (Sciences humaines – Questions internationales) propose l'ordre du jour tel affiché :

1.0 Affaires Internes

2.0 Mobilisation

3.0 Avis de motion grève

4.0 Affaires diverses

5.0 Levée

Julien Lévesque (Génie mécanique) appuie

François-Olivier Cérat (Sciences humaines – Actions Sociales et Média) propose de mettre en 1.0 Suivi des dossiers et de décaler tout le reste :

Marianne Breton Fontaine (Photographie) appuie

Adoptée à l'unanimité

Mélanie Christman (Dessin animé) propose de mettre 3.0 en 1.0, et de décaler tout le reste  
Shanie Giguère Lévesque (Sciences humaines - Regards sur la personne) appuie.  
Rejeté à majorité

Question préalable  
Sur la principale, adoptée à l'unanimité

⇒ Ordre du jour adopté

- 1.0 Suivi des dossiers
- 2.0 Affaire Internes
- 3.0 Mobilisation
- 4.0 Avis de motion grève
- 5.0 Affaires diverses
- 6.0 Levée

## 0.5 Date de la prochaine assemblée

Mathilde Létourneau (Sciences humaines – Questions internationales) propose **que le prochain Bureau exécutif décide la date de la prochaine Assemblée générale**

Maximilien-Jean (Sciences humaines – Questions internationales) appuie  
Adoptée à l'unanimité

## 1.0 Suivi des dossiers

François-Olivier Cérat (Sciences humaines – Action Social et Média) fait un rapport des réunions avec les Services aux étudiant-e-s du Cégep du Vieux Montréal à l'Assemblée générale

Le Bureau exécutif annonce à l'Assemblée générale que l'appel d'offre pour la gestion de la Cafétéria à été repoussé d'un mois ...

## 2.0 Affaires internes

François-Olivier Cérat (Sciences humaines – Action Social et Média) propose **l'adoption du cadre des subventions étudiantes**

Dans le but de :

- S'assurer qu'un maximum d'élèves puisse bénéficier du programme de subvention étudiante de l'AGECVM
- S'assurer que l'argent donné est bien utilisé dans le cadre décrit dans la demande de subvention
- S'assurer que les élèves qui proposent un projet bénéficient d'un support, car l'AGECVM encourage les initiatives étudiantes

Le Bureau exécutif propose que la Table de concertation adopte les règles suivantes pour la sélection des subventions de projets étudiants que l'AGECVM encouragera.

- Tout candidat(e)s n'ayant jamais reçu une subvention de l'AGECVM pour financer un projet étudiant se voit prioriser par rapport à un étudiant qui aurait déjà bénéficié de ces subventions lors de sessions antérieures.
- Toute candidature doit d'abord être présentée au Bureau exécutif de l'AGECVM afin de subir une première évaluation qui consistera à s'assurer que

**la demande de subvention répond à tous les critères de sélection avant d'être amenée à la Table de concertation.**

- Toute candidature qui ne répond pas à l'ensemble des modalités de sélection sera automatiquement refusée.
- Le Bureau exécutif n'a aucun autre pouvoir de décision sur la sélection des demandes, une fois l'étape de l'admissibilité complétée.
- Toute demande de subvention soumise après la date limite prévue par le Bureau exécutif se verra refusée. Cette date est le vendredi de la troisième (3<sup>ème</sup>) semaine de chaque session.
- Si le projet soumis nécessite des fonds avant la Table de concertation suivante, un comité de sélection composé du Bureau exécutif ainsi que du Comité de suivi examinera l'urgence de la demande et se réserve le droit d'approuver le projet, qui sera ensuite entériné lors de la prochaine Table de concertation.

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les projets soumis par les étudiants doivent répondre aux critères suivants :             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avoir une vocation sociale</li> <li>▪ Avoir une vocation académique</li> <li>▪ Avoir un débouché sur la vie étudiante au CVM :                 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expositions, conférences, activités étudiantes, etc.</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>○ Au moins une activité de rayonnement (1) devra être réalisée (modalités à discuter et dans la mesure du possible) afin de transmettre l'expérience vécue tout au long du projet.</li> <li>○ Un suivi du projet entre les promoteurs et le Bureau exécutif est obligatoire.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le suivi sera effectué en Bureau exécutif.</li> <li>○ Tout cas de litige relatif au suivi des projets sera automatiquement porté en Table de concertation qui aura alors plein pouvoir sur l'avenir du projet. Il est donc préférable que les promoteurs soient présents aux Tables de concertation.</li> <li>○ Les projets déposés soient une initiative étudiante du CVM et que le « leadership » du projet soit principalement mené par ces mêmes étudiants.</li> <li>○ Le Bureau exécutif disposera de tous les documents nécessaires qui seront disponibles au secrétariat dès la semaine prochaine</li> </ul> |
|---|--|

Première demande de subvention	Deuxième demande de subvention
<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Dépôt de la candidature au secrétariat de l'AGECVM afin d'assurer l'admissibilité par le Bureau exécutif</li> <li>2- Subvention débattue, validée ou refusée, selon les membres de la Table de concertation si toutes les modalités d'admission sont conformes</li> <li>3- Lettre d'appui au projet est fortement recommandée</li> <li>4- La subvention de l'AGECVM ne peut dépasser 70% du projet total</li> <li>5- Au moins une activité de rayonnement suite au projet (dans la mesure du possible)</li> <li>6- Dans le cas d'une demande refusée pour cause technique, les promoteurs peuvent redéposer leur projet la session suivante en étant conseillé par l'AGECVM afin de le rendre conforme aux modalités d'admission.</li> <li>7- Si toutefois le projet est refusé parce qu'il ne répond pas aux types de projets subventionnés, les promoteurs ne peuvent le redéposer</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Dépôt de la candidature au secrétariat de l'AGECVM afin d'assurer l'admissibilité par le Bureau exécutif</li> <li>2- Subvention débattue, validée ou refusée, selon les membres de la Table de concertation si toutes les modalités d'admission sont conformes</li> <li>3- Lettre d'appui au projet est OBLIGATOIRE</li> <li>4- La subvention de l'AGECVM ne peut dépasser 40% du projet total</li> <li>5- Au moins une activité de rayonnement (dans la mesure du possible) ainsi qu'un RAPPORT sur le projet déposé au secrétariat de l'AGECVM qui comprend les réalisations faites, l'expérience acquise ainsi que ses retombées doit aussi être remis 1 mois après la fin du projet</li> <li>6- Un même projet ne peut être subventionné deux fois de suite : doit être un nouveau projet (même s'il provient du même promoteur)</li> <li>7- N.B : Toutefois, un projet peut être subventionné sur plusieurs sessions, il suffit d'en avertir dès la première demande et de prévoir les versements</li> </ol>

Mathilde Létourneau (Sciences humaines – Questions internationales) appuie  
Adoptée à l'unanimité

Mathilde Létourneau (Sciences humaines – Questions internationales) propose

- **Que l'AGECVM mandate un comité pour produire l'AGenda de l'année scolaire 2009-2010;**
- **Qu'un concours pour la production de la page couverture soit organisé avec un prix d'environ 200,00 (deux cents) \$, sous le thème du militantisme. Qu'une présélection soit faite par le Comité de production de l'AGenda et que le choix final soit entériné parmi la présélection en Assemblée générale;**
- **Qu'un appel d'offre pour le graphisme de l'AGenda soit lancé et que le salaire du graphiste soit d'environ 1000,00 (mille) \$; Que la sélection soit faite par le Comité de production de l'AGenda;**
- **Qu'un deuxième appel d'offre soit lancé pour la production d'environ 10 (dix) illustrations pour l'intérieur de l'AGenda avec des thèmes imposés choisis par le Comité de production de l'AGenda, que le salaire pour ces illustrations soit d'environ 250,00 (deux cent cinquante) \$**
- **Que la sélection de ces illustrations soit faite par le Comité de production de l'AGenda**
- **Que le Comité de production de l'AGenda ait une marge de manœuvre de 500,00 (cinq cents) \$ supplémentaires pour combler des frais imprévus ou pour payer un bonus aux personnes engagées**



## - Assemblée générale H09-02

- Qu'il y ait, dans la mesure du possible, des tournées de classe pour avertir les étudiant-e-s en graphisme, en arts et en dessin animé des appels d'offre et du concours.
- Que nous vendions le même nombre de pages que l'année dernière au Cégep du Vieux Montréal, afin qu'il puisse y annoncer ses services
- Spécifications pour l'agenda :
  - Tailles des pages : 5 ½ x 8 ½
  - Page couverture : Couleur
  - Couverture arrière : Couleur
  - Intérieur : Noir et blanc
  - Possibilité d'une couleur si le prix est jugé correct
  - Contenu : S'inspirer de l'AGEnda de cette année

Andréa Pilote (Sciences humaines – Actions Sociales et Média) appuie  
Adoptée à l'unanimité

François-Olivier Cérat (Sciences humaines – Action Social et Média) propose que l'on abolisse la [Politique d'indemnisation des frais pour activités de représentation de l'AGECVM](#), adoptée en [Bureau exécutif le 27 octobre 2008](#), et confirmée par la [Table de concertation du 12 novembre 2008](#)

Mathilde Létourneau (Sciences humaines – Questions internationales) appuie

Marie-Pierre Lévesque (Sciences humaines – Actions Sociales et Média) propose **la mise en dépôt de l'abolition de la Politique d'indemnisation des frais pour activités de représentation de l'AGECVM**

Julien Nepveu-Villeneuve (Sciences humaines – Action Social et Média) appuie

Adopté à l'unanimité

François-Olivier Cérat (Sciences humaines – Action Social et Média) propose François-Xavier Cérat comme représentant étudiant du secteur pré universitaire au Conseil d'administration du Cégep du Vieux-Montréal.

Marianne Breton Fontaine (photographie) appuie

Mathilde Létourneau (Sciences humaines – Questions internationales) propose Mathilde Létourneau comme représentant étudiant du secteur pré universitaire au Conseil d'administration du Cégep du Vieux-Montréal.

Catherine Thibault (Métier d'art – Impression textile) appuie

Catherine Thibault (Métier d'art – Impression textile) demande la question préalable

Caroline Brodeur (Sciences humaines – Action Social et Média) appuie

Adoptée à l'unanimité

**François-Olivier Cérat (Sciences humaines – Action Social et Média) est élu à majorité**

Michael Huard (Génie-mécanique) **propose** Michaël Huard comme représentant des étudiant-e-s du secteur technique au Conseil d'administration du Cégep du Vieux-Montréal

Jean Benoit Olivier-Pilon (Soins infirmiers) appuie

Catherine Thibault (Métiers d'art – Impression textile) propose Catherine Thibault comme représentant des étudiant-e-s du secteur technique au Conseil d'administration du Cégep du Vieux-Montréal

Mathilde Létourneau (Sciences humaines – Questions internationales) appuie

Marianne Breton Fontaine (Photographie) demande la question préalable

Julien Lévesque (Génie mécanique) appuie

Adoptée à l'unanimité

**Catherine Thibault (Métier d'art – Impression textile) est élue à majorité**

Marianne Breton Fontaine (Photographie) propose **que les représentant-e-s au Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal soient aussi délégué-e-s à la Table de concertation du CVM**

Caroline Brodeur (Sciences humaines – Actions Sociales et Média) appuie

Adoptée à l'unanimité

## BUREAU EXÉCUTIF :

Les postes de responsable à la Trésorerie et Responsable aux Affaires internes sont ouverts aux candidatures

Philippe Morais (Sciences humaines – Regards sur la personne) propose **Philippe Morais au poste de Responsable à la Trésorerie**

Catherine Pilon-Dion (Techniques intervention en loisirs) appuie

Adopté à l'Unanimité

## 3.0 Mobilisation

### 3.1 Annulation appel d'offre

Francis Leroux (Sciences humaines – Action Social et Média) propose **que l'AGECVM exige l'annulation du processus d'appel d'offre**

Andréa Pilote (Sciences humaines – Action Social et Média) appuie

Francis Leroux (Sciences humaines – Action Social et Média) demande la question préalable

Marie-Pierre Lévesque (Sciences humaines – Action Social et Média) appuie

Adoptée à majorité des deux tiers

Principale adoptée à majorité

### 3.2 Don à L'ASSÉ

Mathilde Létourneau (Sciences humaines - Questions internationales) propose **que l'AGECVM face un don de 500,00 (cinq cents) \$ à l'ASSÉ pour le matériel utilisé par l'AGECVM**

Marianne Breton Fontaine (Photographie) appuie

Francis Leroux (Sciences humaines – Action Social et Média) demande la question préalable

Marie-Pierre Lévesque (Sciences humaines – Action Social et Média) appuie

Adoptée à majorité des deux tiers

Sur la principale

Adoptée à majorité

### 3.3 Levée de cours le 26 mars 2009

- Attendu notre appui à la campagne nationale contre la privatisation de l'ASSÉ;
- Attendu la manifestation nationale du 26 mars

**Que le Bureau exécutif négocie une levée de cours pour la manifestation nationale de l'ASSÉ du 26 mars prochain dans le cas où il n'y aura pas de journée de grève lors de cette journée**

Francis Leroux (Sciences humaines – Action Social et Média) demande la question préalable

François-Vivier Gagnon (Sciences humaines – Action Social et Média) appuie

Adoptée à l'unanimité

Sur la principale

Adoptée à majorité

## 4.0 Assemblée de grève

Mathilde Létourneau (Sciences humaines – Questions internationales) propose qu'une Assemblée spéciale de grève se tienne le Jeudi 12 mars à 11h30

Et que l'ordre du jour soit :

- 1.0 Grève



## - Assemblée générale H09-02

---

- 1.1 Revendications
- 1.2 Modalité de la grève

Andréa Pilote (Sciences humaines – Action Social et Média) appuie

Mathilde Létourneau (Sciences humaines – Questions internationales) propose l'amendement suivant : **qu'une levée de cours ait lieu de 11h30 à la fin de l'Assemblée générale**

Catherine Thibault (Métier d'art – Impression textile) appuie

Francis Leroux (Sciences humaines – Action Social et Média) demande la question préalable

Julien Lévesque (Maintenance industrielle) appuie

Adoptée à l'unanimité

Amendement adopté à majorité

Francis Leroux (Sciences humaines – Action Social et Média) propose l'amendement suivant : que le Bureau exécutif décide si l'Assemblée générale spéciale de grève ait lieu ou non selon l'état des négociations

David Gascon (Sciences humaines) appuie

Mathilde Létourneau (Sciences humaines – Questions internationales) demande la question préalable

Marilyne Parent (Sciences humaines – Optimonde) appuie

Adopté à l'unanimité

Amendement rejeté à majorité

Nicolas Chatel-Launay (Sciences de la nature) propose l'amendement suivant : que l'Assemblée générale de grève se tienne le Vendredi 13 mars à 11h30

Catherine Moretti-St-Jean (Sciences de la nature) appuie

**Le quorum est demandé**

**L'Assemblée générale n'a plus quorum**

**Levée**

**5.0 Affaires diverses**

**6.0 Levée**